

FICHE DE POSTE

COORDINATEUR DE CLSM

Le CLSM est un espace de concertation et de coordination entre les élus locaux d'un territoire, les services de psychiatrie, les collectivités locales, les usagers et leur famille, les associations, les travailleurs sociaux, les bailleurs sociaux, l'éducation nationale, etc.

Il s'agit d'une instance locale participative de réflexion, de diagnostic et d'actions concertées sur les questions de santé mentale.

Le CLSM a une action de décloisonnement des pratiques professionnelles par la mise en place d'outils de prévention et d'insertion entre les différents partenaires (conventions, création de structures répondant aux besoins locaux, etc.).

Objectifs :

- Favoriser l'appropriation des questions de santé mentale par les collectivités locales et le développement du travail en réseau.
- Définir et développer une stratégie locale qui réponde aux besoins sociaux, de santé et de santé mentale de la population.
- Améliorer la prévention et l'accès aux soins des personnes ayant des troubles psychiques.
- Agir sur les conséquences sociales des troubles psychiques, notamment en termes d'insertion professionnelle, d'habitat, de la scolarisation, etc.
- Lutter contre la stigmatisation et améliorer l'accès aux droits fondamentaux.
- Assurer une mission d'observation en santé mentale.

Missions principales du coordonnateur :

- Rassembler et sensibiliser le collectif des acteurs du CLSM.
- Animer et coordonner les instances du CLSM :
 - ✓ Elaborer les documents nécessaires à l'animation et au suivi du CLSM (invitation, compte rendu, bilan, évaluation, note de synthèse, charte) en lien avec l'ARS et le chef de service.
 - ✓ Accompagner la conception et la mise en place de formations et de sensibilisation sur la santé mentale en vue de favoriser une meilleure prise en compte de ces questions dans les pratiques des professionnels.
 - ✓ Représenter le CLSM lors des réunions avec les politiques publiques, les partenaires, etc.
- Développer les partenariats et la mise en réseau entre les secteurs sanitaires, médico-sociaux, sociaux ainsi qu'avec d'autres acteurs pouvant être concernés (bailleurs sociaux, maisons de quartiers, etc.).
 - ✓ Accompagner la stratégie en matière de communication interne et externe du CLSM ;

- ✓ Participer aux rencontres thématiques entre les différents CLSM organisées par l'ARS.
- Contribution aux actions et projets de sensibilisation :
 - ✓ Assurer un accompagnement méthodologique (animation des groupes de travail, définition des plans d'actions, demande de subvention, évaluation, mise en réseau, etc.) ;
 - ✓ Apporter votre contribution aux manifestations festives et sportives dédiées à la promotion de la santé mentale ;
 - ✓ Collaborer avec les partenaires extérieurs dans le pilotage et la promotion de projet dans le champ de la santé mentale.
- Assurer une mission d'observation et de veille dans le champ de la santé mentale, organiser un recueil de données en santé mentale.
- **Profil :**
 - Bac + 3 ou catégorie A ou expérience.
 - Poste pouvant convenir à un ingénieur sanitaire ou professionnel de la santé mentale.
 - Formation qualifiante en santé publique fortement recommandée : DU, DESS, Licence/ Master management Social et Territorial, Licence/ Master en santé publique.
 - Permis B et véhicule indispensable.

Compétences :

Savoir

- Mobiliser ses savoirs au service collectif en apportant son expertise et sa connaissance des processus de coordination.
- Maîtriser et appliquer la méthodologie de projet.
- Maîtrise les outils informatiques (traitement de texte, diaporama, outils de partage de données...).
- Disposer et acquérir une connaissance des domaines qui concernent l'action des CLSM (santé mentale, politiques de santé publique, organisation sanitaire, médico-sociale et sociale, dispositifs concourant à l'inclusion sociale, enjeux des coordinations de proximité et d'appui...).

Savoir-faire

- Guider en rappelant les règles de fonctionnement, le sens et les rôles à chacun des acteurs.
- Sensibiliser en accompagnant l'acquisition et les transferts de compétence pour aborder les situations complexes et en accompagnant l'acquisition et les transferts de compétence pour aborder les situations complexes et en accompagnant l'élaboration des bonnes pratiques professionnelles.
- Assurer une cohérence d'ensemble en animant des réunions, en pilotant le travail, en assurant la continuité des actions et des projets, ainsi qu'en impliquant les différents acteurs.
- Fédérer, rassembler et dynamiser en expliquant, en convainquant, en co-construisant, en identifiant les rôles et les enjeux, en permettant à chacun de s'approprier le projet ainsi qu'en valorisant les actions.

- Faciliter en recherchant les ressources nécessaires et en les mettant à la disposition du collectif.
- Promouvoir le travail en réseau en identifiant les partenaires, en créant et en développant un réseau de contacts, en favorisant les échanges et en animant des plateformes de travail collaboratif et des espaces de discussion.
- Veiller à l'équité et à l'éthique en définissant et en respectant des règles et des protocoles.
- Développer des techniques d'information et de communication dans un souci de déstigmatiser les personnes présentant des troubles psychiques ou en situation de handicap psychique.

Savoir-être

- Etre engagé en servant l'intérêt et les valeurs liés à la mission.
- Etre diplomate, tempéré, rassuré en prenant en compte tous les avis, en faisant preuve de souplesse, de disponibilité, en se montrant pragmatique ainsi qu'en apportant son soutien.
- Etre neutre, objectif, impartial en analysant ses pratiques, en ayant une capacité d'ouverture d'esprit et de distance ainsi qu'en connaissant ses limites et en ayant un questionnement éthique.
- Etre réceptif et réactif en saisissant les enjeux, en anticipant, en priorisant ainsi qu'en sachant s'adapter pour faire face à toute situation inattendue.